

## La contribution de l'économie sociale au développement des milieux ruraux et urbains du Bas-Saint-Laurent

Majella Simard

2016

### Faits saillants

- En se basant sur des données socio-économiques et une enquête réalisée auprès de 129 gestionnaires d'entreprises d'économie sociale (EÉS), l'auteur analyse la contribution de 129 EÉS au développement social et économique des 8 MRC du Bas-Saint-Laurent.
- La création d'emplois, l'amélioration de la qualité de vie de la population et le dynamisme du milieu sont les contributions en matière de développement local et régional les plus fréquemment évoquées par les gestionnaires.

### Résumé

Professeur à l'Université de Moncton, Majella Simard a mené une étude portant sur la contribution des entreprises d'économie sociale (EÉS) au développement des 8 municipalités régionales de comté (MRC) de la région du Bas-Saint-Laurent. Pour ce faire, il a recensé 533 EÉS puis distribué en 2011 un questionnaire à un échantillon de 129 gestionnaires de ces entreprises.

Cette enquête a permis de révéler que les grandes et les petites EÉS constituent un vecteur d'innovation sociale pour la région. Selon une majorité des gestionnaires interrogés, elles contribuent beaucoup ou énormément :

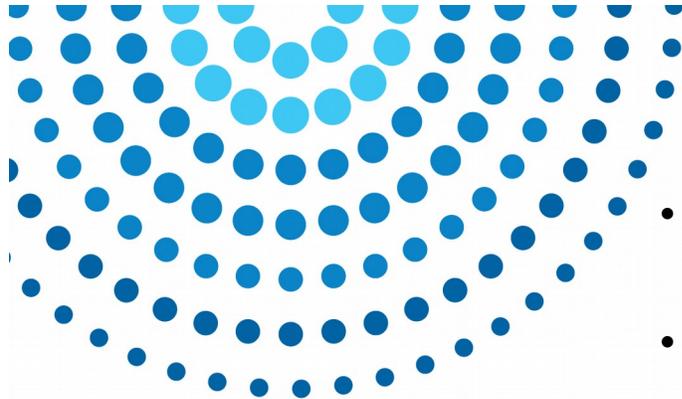
- au sentiment identitaire (82 %) <sup>1</sup> et au renforcement du capital social (63 %) ;
- à la consolidation de liens de solidarité entre les membres de l'organisation (69 %) et de la communauté (44 %) ;
- au développement social (68 %) et à la qualité de vie de leur milieu (68 %) ;
- à la réduction des inégalités (44 %).

Sur le plan du développement économique, les avis sont plus mitigés :

- 56 % estiment que leur EÉS contribue beaucoup ou énormément au développement économique alors que 14 % pensent qu'elles y contribuent peu ou pas du tout.

---

1 Les pourcentages entre parenthèses indiquent combien de gestionnaires ont répondu « beaucoup » ou « énormément » à la question posée.



- 29 % pensent que leur EÉS peut favoriser la prise en charge du développement local alors que 40 % croient qu'elle le peut un peu ou pas du tout.
- 10 % estiment que leur EÉS a la capacité de favoriser l'innovation économique alors que 44 % sont d'avis qu'elle a peu ou pas du tout cette capacité.
- 36 % pensent que leur EÉS contribue à améliorer le niveau de vie de la population locale alors que 26 % soutiennent que c'est peu ou pas du tout le cas.
- 36 % pensent que leur EÉS a la capacité de réduire les disparités économiques au sein de leur milieu alors que 26 % croient que c'est peu ou pas du tout le cas.

En somme, les avantages les plus fréquemment énoncés par les gestionnaires sont l'apport à la création d'emplois, à l'amélioration de la qualité de vie de la population et au dynamisme du milieu en matière de développement local et régional.

### Mise en perspective

Tout au long de l'étude, l'auteur analyse les résultats en fonction de la MRC et de la taille de la population où l'EÉS évolue, ce qui lui permet de repérer des différences et de produire une analyse beaucoup plus riche. Ainsi, bien qu'elle soit basée principalement sur des perceptions (des « représentations sociales ») et malgré un format de présentation académique qui pourra en rebuter certains (187 pages), l'étude est l'une des contributions les plus systématiques disponible concernant l'impact des EÉS au Québec.

Ce résumé a été rédigé par le TIESS en janvier 2018 dans le cadre d'un projet sur l'évaluation et la mesure d'impact social en économie sociale. Pour en apprendre davantage sur ce sujet, rendez-vous sur :

[www.tiess.ca](http://www.tiess.ca)

